

n°6

Fauche et Débroussaillage



Les **Blongios**
La nature en chantiers

Définition

La fauche et le débroussaillage ont en commun d'être des opérations lourdes pour le milieu naturel où l'on coupe l'ensemble des végétaux d'un secteur donné.

• *La fauche s'emploie pour des surfaces en herbe, de la pelouse calcaire rase à la roselière, où il n'y a pas présence de ronces, d'arbres ou d'arbustes.*

• *Le débroussaillage ou débroussaillage vise à couper ou à arracher les ronces et les arbres ou arbustes dont le diamètre n'excède pas 10 cm.*

Etat initial

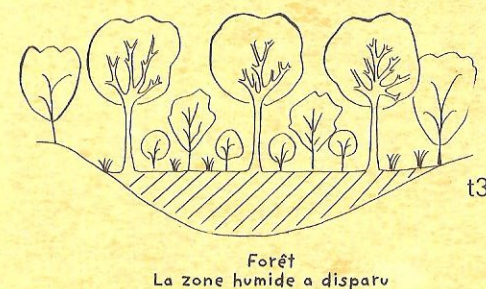
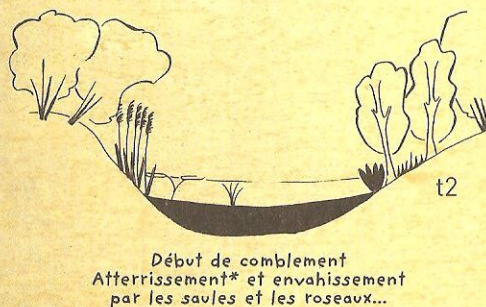
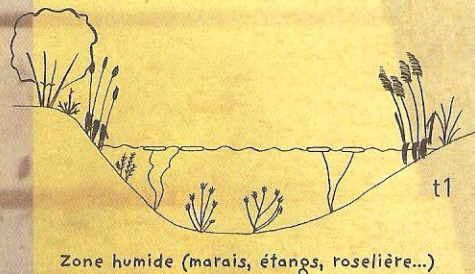
Le développement d'espèces végétales banales à développement rapide (gaillet, orties, chardons, ronces) et les graines produites par certains arbres (saule, aulnes, aubépine, sureau, prunellier) concurrencent les plantes caractéristiques des milieux ouverts (pelouses calcaires, prairies de fauche, roselières et mégaphorbiaies*). Les causes de ce développement peuvent être :

- l'abaissement du niveau d'eau (période estivale et printanière),
- l'absence de la fauche avec exportation.

Cette fauche permet d'éviter l'accumulation de la matière végétale morte, riche en substances nutritives. Cet enrichissement entraîne l'installation d'une végétation plus banale (graminées, orties, chardons...), à défaut d'espèces végétales remarquables des milieux ouverts (prairies, pelouses...) comme les orchidées.

* Voir glossaire

Croquis illustrant les successions végétales entre l'étang (t1) et le bois tourbeux (t3).



Objectif

Ces techniques de fauche et de débroussaillage sont pratiquées pour conserver certains milieux ouverts :

- pour la végétation herbacée héliophile*, qui subit l'ombrage et l'étouffement dus à la chute des feuilles,
- pour la trophie (= richesse naturelle) des sols. Ceux-ci s'enrichissent suite à la décomposition des feuilles tombées au sol,
- pour l'hygromorphie* des sols. Le développement des espèces ligneuses* nécessite des volumes d'eau importants et provoque ainsi un abaissement de la nappe superficielle,
- pour la faune liée aux milieux ouverts (reptiles, amphibiens, oiseaux...),
- pour les secteurs présentant des digues (marais...), où les racines des arbres peuvent provoquer des infiltrations d'eau,
- pour permettre aux gardes d'assurer, sur ces mêmes digues, un suivi minimum en terme de restauration des effondrements (piégeage des rats musqués, etc...).

Technique

La contrainte majeure est l'évacuation des "produits" de la fauche. Dans certains cas, la réalisation de fagots ou de ballots avec le foin produit pourront servir à renforcer les digues (c'est ce qui a été fait dans le Marais de l'Audomarois). Sinon, le brûlage pourra être réalisé en prenant en compte un certain nombre de paramètres sécuritaires, les conditions météorologiques, la nature du site...

Il est préférable de procéder au brûlage sur des tôles, ce qui permet à posteriori d'exporter les cendres pour ne pas enrichir la terre.

● **La période :** Pour les roselières et les mégaphorbiaies, la fauche peut se pratiquer à partir du 15 août (fin des nichées d'oiseaux et de la floraison de plantes) et jusqu'au 1er mars (date de retour des espèces nicheuses ou reproductrices et démarrage de la végétation pour certaines espèces). Le foin tombé à l'eau sera ramassé. Le débroussaillage peut se pratiquer du 15 septembre au 1^{er} mars.

● **La fréquence :** Le débroussaillage est une opération lourde nécessitant une gestion qui doit éviter de refaire ce travail. Généralement, c'est une fauche ou un pâturage qui lui fera suite.

● La fauche doit être renouvelée régulièrement selon la dynamique du milieu. La fréquence d'entretien varie de trois à cinq ans. Une parcelle fraîchement débroussaillée sera fauchée deux ans plus tard.

● **Le traitement des souches :** Le but étant de les faire mourir, on ne les dévitalise pas chimiquement mais on les fend en plusieurs parties, soit à la serpe, soit au merlin*. Quand aucune disposition de pâturage n'est prévue à posteriori, opter pour un arrachage des souches (palan*, tir-fort (voir fiche n°17)...).

Travail à réaliser par les bénévoles

● **L'aire d'intervention doit être bien délimitée.**

1. Faucher ou débroussailler : scies, coupe-branches, croissants, coupe-ronces.

2. Evacuer l'ensemble de la matière végétale par des feux sur tôles ou des exportations. Le cheminement vers le lieu de traitement des produits de coupe ne

doit pas se faire sur une zone trop sensible (traîner des branches peut porter atteinte au sol).

3. Couper les souches au ras du sol pour éviter de casser du matériel lors d'opérations ultérieures, ou à hauteur d'1 m si on

envisage de les arracher au trépied ou de les tronçonner.

4. Détruire les souches.

5. Evacuer systématiquement les restes d'anciennes installations et des pollutions diverses (fils de clôtures, pieux, tôles, bouteilles...).

Les Blongios, la nature en chantiers

Maison de la Nature et de l'Environnement

23, rue Gosselet - 59000 LILLE

Tél. 03.20.53.98.85 / Fax. 03.20.86.15.56

Site Web : <http://lesblongios.free.fr>

E.mail : lesblongios@free.fr